

# PARTIE IV

## Conclusions



La Belgique et l'Europe importent une part croissante de leur énergie fossile et sans politiques publiques volontaires, la tendance risque de s'alourdir encore dans les prochaines décennies.

En effet, d'ici une vingtaine d'années, l'Europe ne disposera pratiquement plus de réserves de gaz et de pétrole.

La Belgique a décidé d'abandonner le nucléaire sur la même période. Concomitamment, on observe une croissance modérée mais ininterrompue de la demande. Cela placera notre pays dans une situation de dépendance croissante pour son approvisionnement énergétique et ce envers des régions relativement instables sur le plan géopolitique.

En outre, les besoins mondiaux fulgurants de certains pays émergents peuvent présenter des risques pour la satisfaction de la demande belge. Dès lors, au cours des prochaines décennies, sont à craindre de fortes tensions mondiales et une vive concurrence pour se partager les capacités d'exportation de l'Afrique, de la Russie et surtout du Moyen Orient. Le maintien de l'équilibre est en jeu.

La solution passe par de multiples voies. Elle implique de diversifier nos approvisionnements de combustibles fossiles du point de vue du choix de nos partenaires. L'Union européenne a indéniablement un rôle central à jouer dans les négociations internationales par le biais d'une véritable politique énergétique commune. Ensuite la diversification de l'offre énergétique permet, quant à elle, de réduire notre dépendance vis-à-vis des énergies dominantes mais également d'évaluer les sources d'énergies qui correspondent le mieux au contexte belge (besoins, ressources, potentiels, etc.). Enfin, la R&D dans les technologies du futur constituera très certainement une voie à explorer. Il convient de développer la connaissance et le savoir-faire en matière de nouvelles technologies de l'énergie tant dans une optique de multiplication que de préservation des ressources.

La notion de durabilité ou gestion durable de l'énergie devra également occuper une part essentielle de nos actions futures. Trois exigences de durabilité devront être prises en considération :

- La durabilité économique : Compte tenu de l'épuisement prévisible de certaines ressources et de notre dépendance vis-à-vis de fournisseurs dans certains cas politiquement imprévisibles, il est nécessaire de limiter la demande pour les énergies fossiles ;

- La durabilité environnementale : Il est vital de réduire les émissions de gaz à effet de serre ;

- La durabilité sociale : L'énergie doit être fournie aux populations à un prix le plus juste possible en fonction de leur pouvoir d'achat.

Le recours aux énergies renouvelables est souvent présenté comme la panacée dans la lutte contre les changements climatiques et, dans une moindre mesure, pour une diminution de notre dépendance énergétique. Mais le potentiel d'énergies renouvelables exploitable est limité sur notre territoire. Notre faible relief, notre climat tempéré, notre petite façade maritime sont autant d'éléments qui limitent le potentiel de ces énergies alternatives. Est-il besoin d'invoquer les investissements élevés qu'elles induisent et qui se répercutent sur le prix final ?

En outre, la mauvaise efficacité énergétique des bâtiments, la forte présence d'industries consommatrices d'énergie et la part importante des centrales nucléaires dans la production énergétique belge sont à prendre en compte dans les choix de production et de consommation futurs.

Il a été démontré que le pétrole et le gaz demeureront encore longtemps indispensables pour répondre à nos besoins énergétiques. Il convient toutefois de maximiser, lorsque cela est possible, le recours aux alternatives dont l'utilisation ne génère pas d'émissions de CO<sub>2</sub>. Dans cette optique, la question du nucléaire est incontournable. Cette source d'énergie pose certes des problèmes de sécurité et de traitement des déchets mais est plutôt avantageuse du point de vue des coûts de production et des émissions de gaz à effet de serre. Le nucléaire doit donc être envisagé comme une partie de la solution, avec ses avantages et ses inconvénients, au même titre que les autres énergies.

Cette panoplie de moyens doit être combinée à d'autres mesures telles que les économies d'énergie, l'utilisation rationnelle de l'énergie et un plus grand souci d'efficacité.

Les décisions doivent être prises rapidement, car elles sont lentes à produire leurs effets.

Les stratégies mises en place aujourd'hui influenceront directement le prix futur de l'énergie et donc la compétitivité de notre économie.

En conclusion, pour répondre à la raréfaction des ressources, à la hausse des prix et à l'aggravation des problèmes environnementaux, trois axes stratégiques majeurs sont à prendre en considération dans le cadre belge et en concertation européenne dans le respect des compétences belges :

- Réduire la dépendance en matière énergétique par la mise en œuvre d'un « mix » énergétique ad hoc plus durable, efficace, diversifié et incluant le nucléaire ;
- Maîtriser la demande d'énergie par une politique volontariste ;
- Sécuriser les approvisionnements extérieurs tant par la diversification des importations que par les investissements nécessaires dans les réseaux de transports et de distribution.

Ces choix s'imposent d'autant plus que rien ne laisse augurer une baisse de prix : les tensions conjoncturelles, la concentration géographique de l'offre d'énergie fossile, la demande croissante des pays émergents, le durcissement des normes environnementales et les investissements très élevés nécessaires dans toutes les énergies tant pour la diversification des choix énergétiques que pour les infrastructures de production, de transport, de stockage et de distribution, ... et ce, au moment où notre dépendance augmente et la demande est croissante.